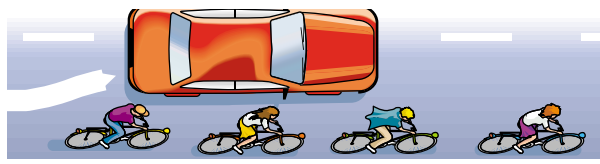


## 9 Cyclistes : fractionnons et protégeons les groupes

- Le groupe doit être limité en nombre : environ 10 personnes et jamais plus de 2 de front.



Au-delà de 10, il est recommandé de rendre le groupe visible en se faisant encadrer par des véhicules utilisant un gyrophare émettant une couleur orangée, et en le fractionnant pour faciliter son dépassement.



## 10 Automobilistes : lorsque nous doublons un cycliste respectons les distances de sécurité

- Ces distances sont de 1 mètre en agglomération et 1,50 mètre hors agglomération.

## 11 Cyclistes : prévenons et anticipons les comportements des autres usagers



- Évitions tout changement brusque de direction et anticipons nos mouvements suffisamment tôt. Circulons le plus près possible du bord droit de la chaussée quand son état le permet. Circulons à un mètre du trottoir ou des voitures en stationnement. Nous pourrions ainsi agir face aux portières qui s'ouvrent, ou aux automobilistes qui doublent en forçant le passage.

## 12 Automobilistes : utilisons notre « vélo » sur les petites distances

- Nous gagnerons du temps, nous ferons de l'exercice, nous contribuerons au respect de l'environnement et, surtout, nous comprendrons mieux les difficultés de circulation des cyclistes.

En conséquence, en grossissant le nombre de cyclistes, nous sensibiliserons les autres automobilistes à davantage de respect à leur égard.



Fédération française de cyclisme



Fédération française de cyclotourisme



Fédération française des usagers de la bicyclette

Pour en savoir plus :

[www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr)

3615 ROUTE (0,196 €/minute)



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT  
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES  
LA GRANDE ARCHE - 92055 PARIS - LA DÉFENSE

Les informations figurant dans ce document ne sont données qu'à titre de simples renseignements.



# LE PARTAGE DE LA ROUTE EN 12 PRATIQUES

À l'usage des automobilistes et des cyclistes

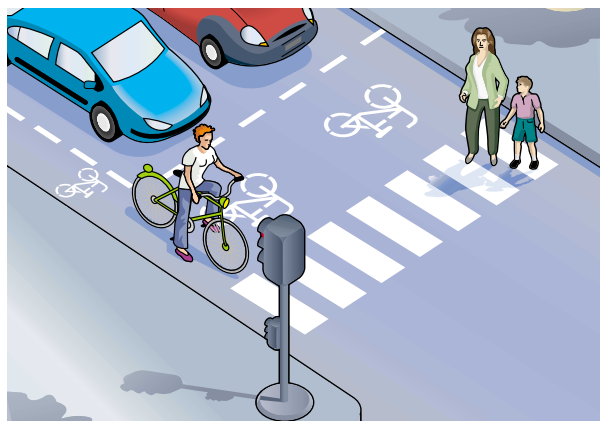


# 1 Ensemble partageons la route : respectons-nous les uns les autres

La rue, la route sont les lieux publics où s'exerce la liberté fondamentale de déplacement de chacun. Afin que cette coexistence s'exerce dans de bonnes conditions de sociabilité et de sécurité, les usagers de ces lieux doivent s'imposer un respect mutuel. Ainsi, lorsque nous sommes, selon les moments, automobilistes, cyclistes ou piétons, nous devons nous adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. Il convient enfin, dans toutes les situations, de faire preuve de patience, de tolérance et de courtoisie.

- **Automobilistes, respectons les cyclistes**, plus vulnérables que nous, notamment en redoublant d'attention et, le cas échéant, en réduisant notre vitesse. En effet, ceux-ci se déplacent plus lentement et sont facilement amenés à faire des écarts en fonction des conditions météorologiques ou de l'état de la chaussée. De plus, en cas d'accident, ils sont dépourvus de la protection d'une carrosserie.

- **Cyclistes, soyons indulgents** envers les automobilistes qui n'ont pas toujours conscience de nos spécificités et peuvent parfois s'impatienter de notre lenteur. Respectons également les piétons, usagers encore plus vulnérables que nous, notamment lorsqu'ils traversent la chaussée ou que nous circulons parmi eux.



# 2 Chacun à notre place : respectons le code de la route

La vie en communauté sur un espace donné entraîne la constitution d'un ensemble de règles, implicites et explicites, visant à organiser les rapports des personnes sur cet espace et à protéger les plus faibles. Les règles de circulation les plus importantes (en pratique celles qui sont pénalement sanctionnées) sont principalement regroupées dans le code de la route. Elles trouvent leur légitimité dans la nécessaire protection des personnes.

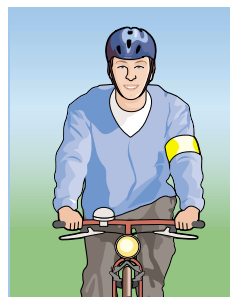
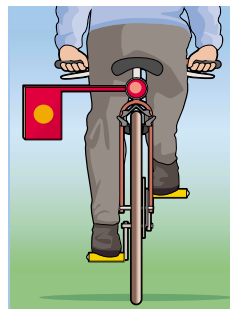
- **Automobilistes, respectons le code de la route**, pour notre sécurité et pour celle des usagers les plus vulnérables.

- **Cyclistes, respectons le code de la route**, pour notre sécurité bien sûr, mais aussi par souci d'exemplarité. En tant qu'usagers vulnérables, le respect du code de la route par tous nous protège.

# 3 Cyclistes : soyons visibles

- **Portons des vêtements clairs, ou des vêtements et accessoires** (boudriers, brassards...) munis de bandes fluorescentes le jour et réfléchissantes la nuit.

- **Possédons un véhicule muni d'équipements de qualité et qui fonctionnent** : freins, pneus, éclairage conforme à la réglementation. Ce dernier comporte un feu jaune ou blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière fonctionnant sur piles ou dynamo, des catadioptrés orange sur les roues (au moins un par roue) et un catadioptré rouge à l'arrière, ainsi que des catadioptrés orange sur les pédales et un catadioptré blanc à l'avant.



# 4 Cyclistes : protégeons-nous

- De préférence, portons un casque qui nous protège des traumatismes crâniens en cas de chute, et équipons notre vélo d'un écarteur de danger qui incite les automobilistes à s'éloigner de nous.

# 5 Automobilistes : maîtrisons notre vitesse

- **Adaptons notre vitesse en fonction** du lieu traversé, des circonstances climatiques et des usagers rencontrés : pensons au danger créé par le différentiel de vitesse, sachons apprécier les distances.

# 6 Cyclistes : choisissons notre itinéraire et adaptons notre pratique

- **Choisissons les itinéraires qui offrent le plus de sécurité**. Les routes à trafic routier important sont à éviter, et la circulation de nuit à limiter. À plusieurs, mettons-nous en file simple en cas de route étroite ou de dépassement par un véhicule.

# 7 Automobilistes : la nuit, utilisons nos feux de croisement

- **Avant de croiser un cycliste**, utilisons nos feux de croisement, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante le jour, comme nous y oblige la réglementation.

# 8 Cyclistes : positionnons-nous clairement sur la chaussée

- **Utilisons les aménagements spécifiques** : bandes, pistes. Affirmons clairement nos intentions aux autres usagers. Tendons le bras pour indiquer que nous allons tourner (surtout à gauche) et assurons-nous que notre intention a bien été comprise par les autres usagers.